

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

AVRIL 2018 - N°94

BUDGET 2018



Dossier p.5



Accueil des nouveaux habitants - 18 novembre

Comme chaque année, la municipalité a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une matinée découverte de la ville. Après un accueil café avec les élus, une visite en bus a permis de découvrir la ville, avec ses équipements et ses services.



RÉTROSPECTIVE

Concert : Tania & Alain Laugénie - 2 mars

Le service culturel a proposé ces derniers mois différents concerts : Sweet Key, Transat ou ici Alain Laugénie rendant hommage à Moustaki. Organisés au château des Izards, ces concerts acoustiques et intimistes ont fait salle comble.



Défilé de Carnaval - 11 mars

C'est dans un esprit jovial et festif que 300 carnavaliers ont défilé. Cette journée, organisée par le service Animations familiales, a également été rythmée par des représentations de capoeira, de cirque, ou encore de danse africaine et s'est clôturée avec l'embrasement du Bonhomme Carnaval.



Salon du chocolat - 25 & 26 novembre

Cette 9^e édition du salon La Folie Chocolat a de nouveau rencontré un véritable succès populaire, avec son thème "chocolat et santé". Près de 7000 visiteurs se sont pressés aux Izards, autour des stands de chocolatiers et des nombreuses animations proposées.



Vacances sportives - 12 au 23 février

Les jeunes colomniérois ont pu profiter d'un programme sportif varié durant les congés, avec Urban Rugby, Sois Sport ou le tout nouveau concept HBS2R. Du rugby, du VTT, du baseball mais également une sensibilisation aux handicaps, avec ici une partie de basket en fauteuil, étaient au programme.

En bref

► **COMPTE-RENDU DE MANDAT** : tous les Colomniérois sont conviés à ce temps fort de la démocratie locale mercredi 27 juin à 18h30, au centre Gérard-Philippe. ► **SACS JAUNES** : la distribution est organisée du mardi 19 au samedi 23 juin devant la mairie et du mardi 26 au samedi 30 juin au bourg. ► **SACS NOIRS** : par mesure d'économie et dans le cadre de la mise en place des bornes d'apport volontaire pour la collecte des déchets, le Grand Périgueux ne distribue plus de sacs noirs (destinés aux usagers rattachés à des bacs collectifs). ► **RENCONTRES SPORTIVES INTER-CLASSES** : les traditionnelles rencontres qui clôturent les cycles sportifs animés par les animateurs sportifs municipaux permettent aux élèves de concrétiser de manière ludique les apprentissages acquis en cours d'année, mais aussi de rencontrer les copains de l'autre groupe scolaire ! Les grandes sections de maternelle et les CP partageront des jeux de coordination et de motricité lors de la Journée des défis, le 22 mai.

Les plus grands (du CE1 au CM2) participeront à des épreuves d'athlétisme baptisées Olympiades, du 28 mai au 1^{er} juin. ► **LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ** : c'est avec la traditionnelle soirée Bodégas que les Colomniérois seront invités à entrer dans l'été : rendez-vous samedi 23 juin pour une soirée festive, gratuite et ouverte à tous, au château des Izards (jeux basques, animation musicale, restauration sur place...). La Truffe, les marchés de nuit gourmands et artisanaux, un concert et un feu d'artifice le 13 juillet, les Nuits des étoiles, le festival Sinfonia en Périgord, ... rythmeront ensuite l'été. Une nouvelle saison de "Si T Sport !" s'ouvrira également le 5 juillet pour proposer des animations sportives aux jeunes dans les quartiers quatre soirs par semaine, tandis que trois soirées "Si T Sport ! Famille" sont au programme de juillet... Tout le détail est disponible dans l'Agenda en pages centrales. ► **COMPTEURS LINKY** : avis aux habitants ! Toute l'information utile concernant l'installation des compteurs Linky est disponible sur le site de la mairie www.coulounieix-chamiers.fr



Chères Colomniéroises, chers Colomniérois,

Le Conseil municipal que j'ai l'honneur de diriger vient d'adopter le budget communal pour l'année 2018 : les efforts consentis paient ! Cette année encore, la commune connaît une amélioration significative de sa situation financière. Fidèle au cap choisi par la majorité via sa stratégie financière, les ratios financiers de la collectivité sont tous en progression et démontrent de manière indiscutable que nous sommes sur la bonne voie.

Malgré le contexte national toujours défavorable aux collectivités, la majorité municipale a décidé, comme l'an dernier, de ne pas augmenter les impôts locaux, dans un souci de protéger le plus possible le reste à vivre de chaque foyer. C'est la même philosophie qui nous conduit à maintenir une politique tarifaire parmi la plus basse de l'agglomération. Les efforts réalisés par tous les administrés, par tous les employés communaux et par tous les élus, permettent à la commune d'atteindre un endettement historiquement bas, que bien des communes nous envient. Vous verrez tous ces éléments plus en détails dans le dossier spécial budget.

Comme je l'ai toujours affirmé, je souhaitais que notre commune améliore sa situation financière pour être en pôle position dans la mise en œuvre du magnifique projet de renouvellement urbain pour le quartier de Chamiers : c'est désormais chose faite ! Comme vous avez pu le lire dans la presse ou le découvrir lors de la réunion publique du 5 avril dernier, le projet de rénovation du quartier de Chamiers devient concret ! Malgré ce que certains en pensent, il aurait été irresponsable pour l'élu que je suis, soucieux de l'intérêt général, de laisser passer cette opportunité historique pour Chamiers et pour la commune dans son ensemble.

Rendez-vous compte : en incluant le futur pôle de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines en lieu et place du camp des américains, c'est plus de **42 millions d'euros** qui vont être investis sur notre commune ! C'est tout simplement du jamais vu sur le territoire communal. Je remercie donc chaleureusement, tous nos partenaires qui œuvrent à nos côtés pour faire de ce projet une fantastique réussite. Je pense au Grand Périgueux, à son président et à toutes ses équipes, je pense à Grand Périgueux Habitat avec qui nous travaillons main dans la main, je pense à tous les services de l'Etat pour leur accompagnement toujours bienveillant et je pense à l'aide ô combien précieuse du Conseil départemental et de son président sans qui les équipements structurants les plus importants ne pourraient se faire.

Ce projet de renouvellement est indispensable aux habitants du quartier qui attendent depuis trop longtemps une amélioration significative de leurs conditions de vie. C'est toute la commune et tous les habitants qui tireront profit de ces nouveaux aménagements. Avec ces **42 millions d'euros** d'investissement, c'est toute la commune qui va se transformer radicalement et durablement.

Nous sommes en train de dessiner, tous ensemble un nouveau Coulounieix-Chamiers, une ville plus attractive, plus dynamique, en plein développement économique, plus porteuse d'emplois, offrant des équipements au rayonnement régional, tout en préservant ce cadre de vie à la nature préservée.

Ensemble construisons le Coulounieix-Chamiers de demain !

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Rétrospective

p. 2

Retour sur les moments forts depuis octobre 2017
En bref

Vie municipale

p. 4

Education / Infos / Actu du Conseil des sages

Dossier

p. 5-7

Budget 2018

Bien vivre demain

p. 8

Patrimoine local / Initiatives / Infos

Agenda (détachable)

Manifestations d'avril à septembre 2018

À tous âges

p.9

Rendez-vous aux jardins et Cafés architecture et patrimoine / Évènement / Soirée Carnavalesque

Économie locale

p.10-11

Renouvellement urbain / Opération collective en milieu rural / Actu de l'AICC / Bienvenue à ... / Infos / En bref

Vie associative et sportive

p.12

Anniversaires au Cocc / Éducation / Radio / En Bref

Solidarité

p.13

Renouvellement urbain / Atelier et chantier d'insertion / Infos

Vie pratique

p.14

Pôle médiation / Éco-gestes / État-civil

Expression politique

p.15

Éducation

Des rendez-vous avec les familles

Dans le cadre des actions menées au quotidien pour accompagner toujours mieux les enfants et leur famille, la municipalité propose deux rendez-vous qui marqueront la fin de cette année scolaire.



La fête des écoles et de l'enfance sera notamment l'occasion de partager avec les enfants des activités ludiques.

Avec ses services dédiés à la vie périscolaire des enfants, structurés et assurés par des équipes qualifiées, la municipalité réaffirme chaque jour sa volonté d'œuvrer en faveur d'une éducation laïque, populaire et de qualité, aux côtés des familles. Pour chacun des temps qui composent la journée d'un enfant, les activités proposées sont complémentaires, grâce aux liens étroits développés avec les partenaires éducatifs. "Notre démarche collective permet de placer le bien-être de l'enfant au cœur de notre action, rappelle Joëlle Contie, adjointe chargée de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse et l'animation. Les deux rendez-vous programmés au mois de juin en sont l'illustration.

Une soirée-débat pour échanger sur l'utilisation d'internet

C'est dans le cadre du projet "Internet, un outil à apprivoiser" (cf Ma Ville n°92) que les familles sont conviées à cette soirée. Ce projet démarré début 2017, en lien avec la prévention de la radicalisation, vise à sensibiliser aux usages parfois dangereux d'internet. Plusieurs actions ont été menées : le personnel éducatif a bénéficié de formations (cf Ma Ville n°93) et les élèves de CM1 de l'école Eugène-Le-Roy ont planché sur une charte destinée à poser les principes de la bonne utilisation d'internet. Actuellement, ils préparent un court-métrage à partir de 5 problématiques qu'ils ont retenues sur ce thème. Le 7 juin, leur film servira de point de départ au débat qu'ils animeront avec Pascale Andreü, psychopraticienne qui participe à la coordination générale du projet. Cette soirée a pour objectif de recueillir des solutions collectives (parents, enfants et professionnels) aux questions posées. Celles-ci seront intégrées dans la charte qui, à terme, sera diffusée comme un support pédagogique auprès de toutes les familles et dans différentes structures.

> Jeudi 7 juin à 18h, à l'école Eugène-Le-Roy

La fête des écoles et de l'enfance pour clôturer l'année scolaire

Avec cet événement ludique et festif, la traditionnelle Fête de l'enfant et du sport fait peau neuve ! Si la volonté de présenter les différents travaux des enfants est toujours là, cette nouvelle formule se veut plus familiale. "Nous allons réunir en un même lieu, sur une même journée, les écoles, les services municipaux périscolaires, les enfants et leur famille : ce sera véritablement un temps fort autour de la jeunesse colomniéroise !", souligne Joëlle Contie. Sur le site des Izards, 8 espaces de jeux seront en accès libre toute la journée (jeux de plage, ateliers d'art plastique, jeux surdimensionnés, activités scientifiques ou sportives...), des expositions présenteront les travaux scolaires et périscolaires réalisés pendant l'année, une scène accueillera les spectacles des enfants, ainsi que des initiations au madison ou à la country ouvertes à tous. Et on pourra aussi grignoter sur place (grillades, sandwiches...). Le programme promet une belle journée, pour clôturer l'année scolaire dans la bonne humeur !

> Samedi 30 juin de 10h30 à 18h, au château des Izards



Inauguration du parc Simone-Veil jeudi 8 mai

Lors de sa séance du 12 décembre 2017, le Conseil municipal a choisi de dénommer le parc des Izards "parc Simone-Veil". L'inauguration aura lieu jeudi 8 mai, à la suite des cérémonies de commémoration de la victoire du 8 mai 1945, de manière sym-

bolique. La municipalité souhaite ainsi rendre hommage à une femme d'exception, marquée dans sa chair par la tragédie des camps de concentration où elle a perdu sa famille la plus proche. Plusieurs fois Ministre, première femme présidente du Parlement européen, membre du Conseil constitutionnel, académicienne, Simone Veil est et restera le symbole de nombreux combats, notamment celui pour l'égalité hommes / femmes. C'est à elle que l'on doit la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, entrée en vigueur en 1975.

Deux expositions pour honorer sa mémoire

En lien avec cet hommage, deux expositions organisées avec "Femmes solidaires Dordogne" seront présentées dans la salle du Conseil municipal, du 23 avril au 9 mai.

> "Ravensbrück, la force des femmes", réalisée à partir de récits et de témoignages de femmes déportées.

> "Rendons nos droits universels", construite autour des droits fondamentaux des femmes sur lesquels il est indispensable de continuer à mener bataille en France, et dans le monde.

Entrée libre de 13h30 à 17h. Vernissage lundi 23 avril à 18h30.

L'actu du

Conseil des sages

Instance de démocratie participative, le Conseil des sages est un moyen d'expression, une force de réflexion et de proposition autonome. Les sujets abordés concernent la vie des habitants et de la commune dans toute sa diversité : social, solidarité, culture, économie, environnement, urbanisme, circulation, etc. Le Conseil des sages agit en toute impartialité, sans aucun autre jugement que celui d'être utile à la majorité des Colomniéroises et Colomniérois.

En bref

► **Rythme scolaire : pas de changement à la rentrée.** Suite à la concertation menée localement avec les partenaires, la municipalité a fait le choix de poursuivre avec la semaine à quatre jours et demi, "l'apprentissage sur cinq matinées étant plus favorable à la réussite des enfants", rappelle Joëlle Contie. L'organisation des Tap sera identique.

► **Inscription scolaire 2018/2019 : ouverture le 30 avril.** Le dossier est à retirer à la mairie pour l'entrée en maternelle à E.Le-Roy ou L.Pergaud (enfants nés en 2015) ou l'entrée en CP à L.Pergaud. Pour la classe qui accueillera les moins de 3 ans (nés en 2016), le dossier est aussi à retirer en mairie et le principe reste le même : le nombre de places étant limité, une commission étudiera les candidatures et proposera au cas par cas une date de rentrée (septembre, novembre 2018 ou janvier 2019).

Contact : service Éducation, 05.53.35.57.27
periscolaire@colounieix-chamiers.fr



Grâce à la maîtrise des dépenses, le redressement des finances de la ville est confirmé.

Entretien avec **Abdelhamid EL MOUEFFAK** Adjoint au maire chargé des finances et de l'administration générale.



Quelle est la situation financière de la ville ?

L'exécution budgétaire 2017 confirme le redressement des comptes de la ville. Les deux indicateurs utilisés pour apprécier la santé financière de la commune se sont améliorés depuis le début de la mandature : notre épargne nette est de + 950 000 €, alors qu'en 2014, elle était négative (-350 000 €), et le ratio de désendettement est passé de 14,7 ans à 4,6 ans (ratio satisfaisant en dessous de 11,1). Ces résultats sont significatifs mais malgré tout, il nous faut rester lucide. L'autonomie financière de Coulounieix-Chamiers reste à consolider d'ici 2020 en s'appuyant sur notre trajectoire financière (2015-2020) de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Quelles sont les grandes lignes du budget 2018 ?

Dans un contexte budgétaire contraint marqué par une stabilité des dotations de l'État en 2018, et une diminution de 540 000 € entre 2014 et 2017, le budget 2018 s'inscrit dans la continuité du cap fixé, autour de trois principes incontournables : pas d'augmentation d'impôts, redressement des comptes avec 630 000 euros d'économies en fonctionnement entre 2014 et 2017, et une baisse de la dette de 2,5 millions d'euros. Nous allons pouvoir aussi investir plus de 2,2 millions d'euros : priorité donnée à la voirie (1,4 millions d'euros), à l'entretien des bâtiments et l'éclairage (540 000 €) et à l'acquisition de matériels et de véhicules (284 000 €).

Pour conclure, le budget 2018 illustre l'attachement de l'équipe municipale à respecter ses engagements et sa trajectoire financière. Des priorités se dégagent comme l'éducation de nos enfants, l'entretien du patrimoine, l'animation culturelle et sportive de notre ville, l'accompagnement des personnes les plus fragiles et la préparation des conditions favorables à la réalisation des projets de renouvellement urbain.

UN BUDGET AMBITIEUX



Budget total : 14 248 603 €

Fonctionnement
10 194 974 €

Investissement
4 053 629 €

Dépenses
9 245 442 €

Report
469 408 €

+
Virement à la section
investissement
949 532 €

+
Dépenses
3 584 221 €

=
Recettes
10 194 974 €

=
Virement de la section
de fonctionnement
949 532 €
+
Recettes
3 104 097 €

D'OÙ PROVIENT L'ARGENT ?

69,9 % habitants (impôts locaux)
18,8 % État (dotations)
7,5 % usagers (recettes des services)
3,9 % autres

66,8 % excédent et virement de fonctionnement
14,8 % emprunt
3,7 % amortissements
7,4 % produits de cession (vente de patrimoine)
7,3 % autres

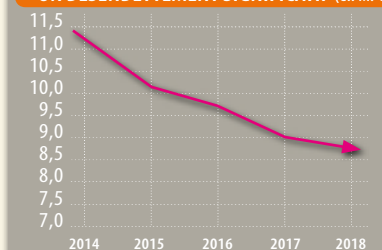
LES POINTS À RETENIR

- 1 **Fiscalité : 0% d'augmentation des impôts** sur les taux communaux
- 2 Un **désendettement** significatif
- 3 Un **budget de fonctionnement maîtrisé**, notamment avec une baisse de la masse salariale
- 4 Un **haut niveau d'investissement**, pour le cadre de vie et les équipements structurants
- 5 **Aucune augmentation des tarifs municipaux** dans le cadre d'une politique tarifaire juste et solidaire, et maintien de la **gratuité des Tap**
- 6 Une **qualité de services** maintenue dans tous les domaines de la vie quotidienne des Colomniérois

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (en M. €)

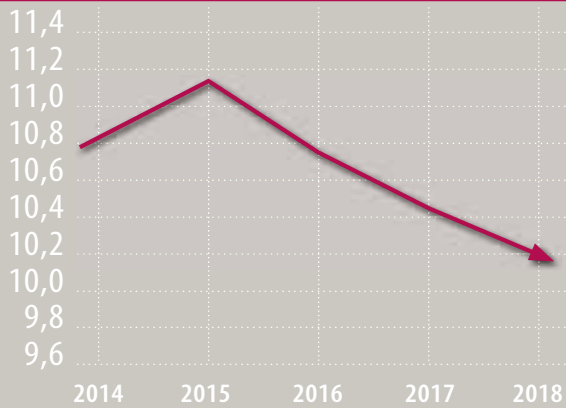


UN DÉSENDETTEMENT SIGNIFICATIF (en M. €)



ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (DP en M. €)



La stratégie financière poursuivie par l'équipe municipale continue à porter ses fruits. L'amélioration de la situation financière permet non seulement de maintenir le niveau de services

La section fonctionnement du budget regroupe toutes les dépenses relatives au fonctionnement quotidien de la ville, en termes de services, d'entretien, d'animation, etc. La répartition de ces dépenses vise à répondre au mieux aux besoins de tous les Colomniérois et à maintenir la qualité du service public.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

* Les montants indiqués incluent les charges de personnel



MOYENS GÉNÉRAUX

3 171 953 €*

Fonctionnement général de la collectivité : état-civil, ressources humaines, communication, finances...



ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

2 348 653 €*

Bien-être des enfants et soutien aux familles : accueils périscolaires, restauration scolaire, Tap, sport dans les écoles, Atsem en maternelle, mise à disposition de bus pour les activités scolaires, temps forts (fête des écoles et de l'enfance, Si T Sport, etc) ... Pour rappel : gratuité des Tap et accessibilité pour tous grâce à la tarification au quotient familial.



ANIMATIONS CULTURELLES

467 455 €*

Diversité et accessibilité : expositions, concerts, Rendez-vous Conte !, kiosques littéraires, Carnaval, marché de Noël associatif, soirée Bodégas... : une programmation diversifiée pour tous les âges et accessible à tous avec la quasi gratuité de toutes les manifestations.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

314 187 €*

Soutien à la vie associative locale : subventions, prêt de matériel, partenariat (Cyclo-cross par exemple), participation aux licences sportives des enfants...



SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

614 657 €*

Accompagnement des personnes les plus modestes et cohésion sociale du territoire : activités du CCAS (aides légales et facultatives, accompagnement des seniors, Relais alimentaire, VestiShop, etc), politique de la ville (soutien des partenaires locaux sur des projets d'animation et d'accompagnement, opération Sois Sport, actions menées dans le cadre de la prévention de la radicalisation...)

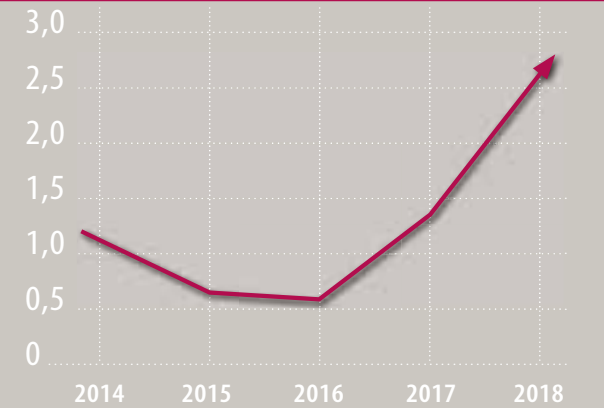
TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 278 069 €*

Entretien du patrimoine : petits travaux d'entretien (voirie et trottoirs, bâtiments, espaces verts), fournitures de voirie, maintenance de la chaudière bois, agenda 21, fluides... À noter : cette année verra la démolition des maisons situées entre le bureau de police et le centre commercial, sur l'avenue du Général-de-Gaulle. Une esplanade sera aménagée pour préparer la reconfiguration du quartier dans le cadre du renouvellement urbain.

PENSER ET AMÉNAGER LA VILLE POUR DEMAIN

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (Hors emprunts DP en M. €)



offerts aux Colomniérois dans tous les domaines de compétences de la collectivité, mais également d'augmenter le niveau des investissements de manière très significative.

La section investissement concerne les dépenses liées à l'évolution et à la modernisation de la ville. Travaux d'aménagement, de rénovation, d'entretien : les choix budgétaires dessinent l'avenir de la ville ! Voici quelques exemples des travaux programmés en 2018.

• Programme de voirie



Aménagement de la place des Justes.

Aménagement de la Place des Justes (bourg de Coulouneix). Création de 27 places de stationnement, matérialisation des cheminements piétons, sécurisation des accès, réaménagement du parvis (avec intégration de toilettes publiques), installation

de bacs à arbres mobiles (pour permettre de moduler l'espace en fonction des événements) : la place des Justes parmi les Nations va redonner au bourg un visage plus accueillant et fonctionnel.

Coût : 260 000 € | Réalisation en cours

Le programme de voirie comprend également un marché pour l'entretien global des routes (priorité sera donnée aux routes les plus dégradées et à fort trafic) à hauteur de 250 000 €, la remise à neuf des trottoirs et bordures de la **rue Jules-Védrines** (220 000 €), la réfection totale de la chaussée sur l'**avenue Edouard-Michel** (entre la rue Jules-Vallès et le cimetière), incluant les bordures de trottoir et le réaménagement du carrefour en giratoire (200 000 €). En début d'année, le réseau d'eaux pluviales a été entièrement rénové avenue des Frères-Marty (45 000 €).

• Travaux et cadre de vie



Aire de jeu de Pagot inaugurée en 2017

Aires de jeux pour les enfants : espaces ludiques d'apprentissage et d'éducation pour les enfants mais aussi lieux de rencontres entre les habitants, les aires de jeux participent pleinement au « vivre-ensemble ». Cette année 2018 voit le renouvellement des **structures sur l'espace Jacqueline-Auriol**, dans le cadre du renouvellement urbain : une aire de jeux composée de 2 modules (pour les 6 mois à 6 ans et pour les plus de 12 ans) est en cours d'installation sur l'espace Honoré-Faure.

À suivre : le remplacement à neuf du city-stade situé boulevard Jean-Moulin. | Coût : 114 472 €

Bâtiments : 2018 marquera les premières étapes de la mise en œuvre de l'**Agenda d'accessibilité programmée** (Ad'AP - cf Ma Ville n°87), outil qui inscrit dans un calendrier les travaux de mise en conformité des bâtiments en matière de règles d'accessibilité. La priorité est donnée aux **groupes scolaires Louis-Pergaud et Eugène-Le-Roy**. Ce dernier va par ailleurs bénéficier de travaux

concernant la sécurité et le confort thermique (remplacement du système d'alerte, des portes d'entrée de la maternelle et pose de films occultants). | Coût : 71 000 €

Aux ateliers municipaux, les entrées réservées aux véhicules de service vont être modifiées pour des questions de sécurité et l'atelier de peinture va être équipé d'un système d'extraction d'air conforme aux règles sanitaires.



Groupe scolaire Eugène-Le-Roy

Achat de matériel et de petits équipements : le renouvellement et la modernisation des équipements sont nécessaires à la qualité de service attendu. Les services Techniques vont faire l'acquisition d'une chargeuse et de deux bennes supplémentaires pour le camion des espaces verts. Objectif : optimiser l'utilisation du véhicule et rationaliser le temps de travail puisque le camion pourra déposer les équipes et le matériel nécessaire sur un chantier, sans y être immobilisé. À noter également : achat de mobilier pour les écoles, notamment pour l'ouverture d'une classe de CP à Eugène-Le-Roy, renouvellement de la chambre froide de la cuisine du centre de loisirs, remplacement de l'adoucisseur d'eau de la cuisine centrale et achat de petit matériel de restauration (tant pour les repas servis aux élèves que pour ceux portés à domicile), ... | Coût : 100 000 €

• Eclairage public

un plan de travaux de rénovation de l'éclairage public a été établi avec le Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE 24). Le programme prévoit la réparation de tous les candélabres défectueux. D'autre part, les 200 candélabres « à boule » encore présents sur le territoire vont être remplacés par des candélabres à leds, équipés de réflecteurs qui permettront d'éclairer uniquement vers le bas. Avec ce programme d'envergure, qui débutera cette année et se poursuivra en 2019, l'éclairage public colomniérois sera conforme aux principes du développement durable et des lois Grenelle I et II, moins énergivore, plus efficace sur des zones d'éclairage pertinentes et donc plus respectueuses de l'environnement. Coût : 200 000 € (participation du SDE 24 à hauteur de 40 ou 50 % selon le type de prestation).



Remplacement des candélabres à boule

Patrimoine local

À la découverte de la forêt de Peyssac

C'est un rendez-vous inédit que l'équipe de la bibliothèque municipale François-Rabelais a concocté avec l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme et la commission Développement durable. Aux côtés de ses traditionnels *Kiosques littéraires* et *Rendez-vous Conte !*, elle propose un événement "dans les murs" avec une veillée-découverte et "hors les murs" avec une balade nature. Au programme : la découverte de la forêt de Peyssac, site préservé de 85 ha situé sur la commune voisine de Razac-sur-l'Isle.

Veillée-découverte et balade nature pour tous

Vendredi 4 mai, à 18h, petits et grands sont attendus à la bibliothèque pour une soirée



conviviale, joyeuse et interactive. Forte de son expérience en matière de projets d'éducation à l'environnement, l'association invitera les participants à pénétrer au cœur de la richesse naturelle du site à travers une évocation poétique en images, des ateliers sensoriels, ou encore des jeux sous forme d'enquête. L'occasion de découvrir de manière ludique toutes les potentialités du site en matière de biodiversité et le projet de classement en Réserve naturelle régionale. La soirée se terminera dans la convivialité d'une table espagnole sur le thème du Périgord.

Le lendemain, samedi 5 mai, place à la découverte in situ ! Reconnaissance d'essences d'arbres et arbustes, enquête dans la pinède mais aussi goûter dégustation feront partie de cette balade nature.

Le départ en covoiturage est fixé à 14h aux Izards. Les deux rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous. La réservation est conseillée.

La Fondation de France, le Pays de l'Isle en Périgord et la commune de Razac-sur-l'Isle soutiennent les actions des associations CDEM (Cercle Départemental d'Étude du Milieu) et Pour les enfants du Pays de Beleyme pour mieux faire connaître le site.

Contact : Bibliothèque François-Rabelais
05.53.54.03.02 | bibliotheque@coulounieix-chamiers.fr
+ d'infos : www.beleymenature.org

Initiatives

Des projets éducatifs, participatifs et citoyens

Dans les écoles colomniéroises, enseignants et animateurs périscolaires diversifient les projets pour sensibiliser les enfants aux questions environnementales. Quelques exemples...



Le développement durable au travers de projets pédagogiques.

En avril, le miel a été à l'honneur dans les écoles. Pas n'importe lequel : il s'agissait des 12 premiers kilos issus de la ruche installée par les services Techniques sur le toit des ateliers dans le cadre de l'Agenda 21. La municipalité a souhaité que cette première récolte revienne aux enfants. Les 600 écoliers ont ainsi été les premiers dégustateurs de la production communale, et avec le concours de L'Abeille Périgordine, ils ont aussi découvert le fonctionnement d'une ruche "en vrai". Un prétexte ludique qui a permis une sensibilisation adaptée à leur âge à l'importance du rôle des abeilles dans la biodiversité. Outre ce rendez-vous apprécié par petits et grands, d'autres projets sont menés à plus long terme.

Du jardin...

À l'école Eugène-Le-Roy, une classe de CE1 prépare un potager. À l'occasion d'une visite de la serre municipale, ils ont préparé des semis (haricots, courges, carottes,...) et pratiqué le repiquage de tomates cerises et œillets d'Inde. Parallèlement à l'enseignement scientifique en classe, ils vont en suivre l'évolution puis effectuer les plantations dans le potager installé dans la cour. Une cour qui pourrait devenir un espace privilégié pour la nature ! En effet, une classe de CM1 étudie cette année le thème des arbres. Sur la base du travail mené avec leur enseignant, et avec le concours des jardiniers municipaux, ils ont planté 33 arbres et arbustes de 6 espèces différentes lors de la journée internationale des forêts. À l'école Louis-Pergaud, dans le cadre des Tap, l'équipe d'animation propose un projet intitulé "Aménagement du territoire... et plus !". Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enfants du CP au CM2 vont construire un lombricomposteur, créer des potagers suspendus et imaginer des éléments décoratifs construits à base de matériaux naturels, comme un tipi végétal.

... aux assiettes !

Au moment des repas, place à l'importance de l'alimentation saine, mais toujours sous forme de jeux ! Suite à une formation avec l'association Agrobio Périgord sur l'équilibre alimentaire, les animateurs ont imaginé un jeu de plateau pour les élémentaires : chaque jour, ils identifient en jouant les apports nutritionnels du repas de jour. Les tout-petits se familiarisent avec la reconnaissance des denrées : parmi toutes celles qui leur sont proposées sous formes de jouets, ils sont invités à placer celles du jour dans un petit panier. À noter enfin que dans les deux restaurants scolaires, les enfants ont appris à composter les restes de repas : une pratique quotidienne qui va leur permettre d'enrichir leurs potagers !

Encouragées par Joëlle Contie, adjointe à l'Éducation et Francis Cortez, adjoint au Cadre de vie, ces initiatives participent à l'éveil des consciences de ces petits citoyens de demain !

Rendez-vous aux jardins | Cafés architecture & patrimoine

Des rendez-vous insolites

Une balade commentée autour des jardins familiaux, des échanges sur le patrimoine local au bar PMU "Chez Nous" : le territoire colomniérois affiche ses atouts dans des rendez-vous insolites !

À l'initiative du service Ville d'art et d'histoire de la ville de Périgueux, Coulounieix-Chamiers accueille des rendez-vous qui invitent les participants à découvrir ou redécouvrir le patrimoine local, son histoire, ses richesses. L'originalité et la convivialité des formules proposées séduit un public toujours plus nombreux. Avant l'été, deux dates sont à retenir (rendez-vous gratuits ouverts à tous, réservation conseillée).

► **Samedi 2 juin** : dans le cadre de l'opération nationale "Rendez-vous aux jardins", une itinérance commentée intitulée "Des jardins ouvriers aux jardins familiaux" débutera à 11h aux jardins ouvriers du Toulon, autour d'un apéritif végétal. Les participants chemineront ensuite jusqu'au parc des Izards et ses 12 jardins familiaux, où un pique-nique tiré du sac sera partagé. À 14h, le groupe poursuivra la balade pour découvrir les 90 jardins des Jardinots de Chamiers, avec notamment la parcelle où les jeunes de l'agglomération mènent une expérimentation autour de la permaculture, avec le Club de prévention Le Chemin. Une visite du jardin collectif implanté espace Jacqueline-Auriol (450 m² à disposition des habitants du quartier) et un goûter dans le Jardin marocain clôtureront la journée.

► **Mercredi 27 juin à 10h** : tous les mois, des "cafés architecture et patrimoine" sont organisés pour évoquer la mémoire d'un quartier en devenir (dans le cadre de la politique de la ville). Autour d'un café, les participants sont invités à échanger, avec un acteur du patrimoine invité pour l'occasion, sur une présentation du quartier et des témoignages d'habitants. Le rendez-vous se prolonge ensuite par une visite sur le terrain. Sur la commune, c'est le bar PMU "Chez nous" qui accueille ces rendez-vous très prisés : il a déjà affiché complet en janvier (sur le thème des Gaulois) puis en mars (sur le thème des ateliers SNCF). Celui du 27 juin intitulé "Hippodrome et terrain d'aviation entre Périgueux et Chamiers" fera un focus sur l'espace Jacqueline-Auriol, qui fut un hippodrome et servit occasionnellement d'aérodrome... l'occasion de (re)découvrir l'histoire particulière de ce site avant l'événement "Looping" organisé le samedi suivant par l'Agence culturelle (voir ci-contre) !

Réservation : CLAP, 05.53.08.69.81

Informations : service Ville d'art et d'histoire de la mairie de Périgueux, 06.75.87.02.48

Soirée Carnavalesque 60 ans d'archives

Une occasion unique de revivre 60 ans de Carnaval, au travers d'une exposition de photos, d'affiches et de documents de 1957 à nos jours !

C'est **vendredi 27 avril** que se tiendra, au centre Gérard-Philippe, la première soirée Carnavalesque colomniéroise. Expositions d'affiches, de photos, d'articles de presse, mais également projection vidéo et échos sonores rythmeront cette soirée rétrospective sur le thème de Carnaval, grande fête populaire et familiale qui réunit chaque année des centaines de Colomniérois.

Pour l'occasion, plus de 9000 photos et fichiers d'archives ont été rassemblés afin de proposer une rétrospective de l'histoire carnavalesque de la ville. Ce sont des dizaines de particuliers, d'anciens enseignants, de correspondants de la presse locale, ainsi que les services municipaux et les archives départementales qui se sont mis en quête de documents historiques pour faire revivre ces six décennies de Carnaval colomniérois. Par ailleurs, différentes animations vidéos sonores réalisées par l'association Sonorium Francophone seront projetées sur grand écran, retraçant les différents travaux liés à l'organisation des carnivals. Des rababous et des costumes seront également présentés.

Cette soirée se veut conviviale et ludique et chaque convive est invité à amener un plat à partager autour d'une "table espagnole".

À noter : événement gratuit et ouvert à tous. Navette gratuite (18h45 École E. Le-Roy / 18h50 Pagot / retour à partir de 22h30). Bulletin d'inscription disponible dans les lieux publics et sur www.coulounieix-chamiers.fr

Contact : service Animations familiales, 05.53.35.10.70 | animation@coulounieix-chamiers.fr



La balade bucolique aux Jardinots de Chamiers sera commentée par le CAUE 24.

À tous âges...

Évènement

Looping au cœur de l'espace J.-Auriol



Après l'expo "Façades", Troubs va porter son art dans la rue : sa fresque sera inaugurée le 30 juin.

La municipalité et l'Agence culturelle départementale organisent une manifestation **samedi 30 juin** prochain, au cœur de l'espace Jacqueline-Auriol. Baptisé "Looping", en référence au site qui servit d'aérodrome au début du 19^e siècle (accueillant même le 1^{er} meeting aérien de la Dordogne en 1911), le rendez-vous est gratuit et ouvert à tous. Entre la restitution des travaux menés par les artistes en résidence au "932", le concert programmé de Michael Chapman, l'espace de buvette et restauration, la soirée promet un grand moment de convivialité et d'échanges croisés sur l'histoire et l'avenir du quartier.

> 18h30 : rendez-vous sur l'esplanade devant l'école Eugène-Le-Roy. La compagnie Ouïe/Dire y proposera en plein-air une adaptation locale de son spectacle "Vagabondage", fruit sonore et visuel des rencontres avec les habitants dans leur quotidien et sur leurs lieux de vie.

> 19h30 : juste à côté, sur la façade du local de percussions du Conservatoire, la fresque réalisée par le dessinateur Troubs sera inaugurée.

> 20h : les participants seront invités à partager un pot de l'amitié, offert par la municipalité, avant de rejoindre l'espace Xavier-Aicardi où l'Amicale des locataires de Chamiers proposera buvette et restauration toute la soirée.

> 21h : la scène accueillera Michael Chapman, guitariste et chanteur britannique. À 75 ans, lunettes Aviator aux verres sombres et casquette vissée, l'artiste qui en impose toujours apportera l'ambiance folk de la soirée, avant un DJ Set proposé jusqu'à minuit.

Contact : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, 05.53.06.40.00 | www.culturedordogne.fr

Infos

Concours des villes et villages fleuris 2017

Pour son implication dans la gestion durable du territoire, la ville a reçu en janvier dernier le 2^e prix dans la catégorie des villes de plus de 5000 habitants.

Plantations d'arbres fruitiers

Une vingtaine d'arbres fruitiers a été plantée sur une partie du chemin de randonnée qui mène à la fontaine du Voulon. Ombre et dégustations sont promises aux randonneurs d'ici quelques années !

Semaine européenne du développement durable : du 30 mai au 5 juin

L'édition 2018 a pour thème "Villes et territoires de demain".

Plus d'informations sur :

<http://evenements.developpement-durable.gouv.fr>

Renouvellement urbain

Cap'artisans hébergera aussi des créateurs d'entreprises

Le projet de village artisanal sur le boulevard Jean-Moulin se concrétise. Dénommé Cap'artisans, le site commencera à sortir de terre en 2018. Une nouvelle dynamique économique est enclenchée.

Douze box (avec bureau et atelier), une tarification privilégiée avec une location à 50€/m²/an, une sélection des artisans par un comité partenarial qui veillera à la complémentarité des activités : Cap'artisans s'inscrit pleinement dans le projet de renouvellement urbain du quartier de Chamiers, en renforçant de manière attractive la vocation artisanale du secteur (cf Ma Ville n°92). Mais pas seulement : les modalités de fonctionnement définies par le porteur du projet Epareca (Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) avec le Grand Périgueux et la commune affichent clairement la volonté de favoriser la dynamique de l'emploi sur le quartier.

Un manager de site assurera le suivi et l'animation de Cap'artisans : suivi des locations, veille sur la qualité des conditions de travail, gestion de l'évacuation des déchets,... Outre les locaux pratiques et qualitatifs, un confort supplémentaire est ainsi proposé aux artisans qui s'engageront par ailleurs dans une charte. Celle-ci prévoit notamment une implication active vers les habitants. Stages, parcours-formation, contrats d'apprentissage ou encore journées découvertes des métiers pourront être proposés, favorisant des liens entre les activités développées sur le site et son environnement immédiat.

Opération collective en milieu rural*2

Coup de pouce pour les artisans et commerçants

Un dispositif d'aides financières significatives est activé sur le territoire pour aider les artisans et commerçants à moderniser leur outil de travail.



Présentation du dispositif à la mairie, le 21 mars dernier

Moderniser son local, le sécuriser, le rendre accessible à tous, rénover sa vitrine, renouveler ses équipements professionnels... : dynamiser son activité ou développer son attractivité nécessite d'investir ! Afin de soutenir les artisans et commerçants du territoire dans une telle

démarche, un dispositif d'aides financières est activé jusqu'en 2019. Nommé OCMR*2, ce dispositif est en vigueur sur l'ensemble du territoire du Pays de l'Isle en Périgord et regroupe des aides du Fisac, de la Région, du Département et du Grand Périgueux.

Un seul interlocuteur, un accompagnement personnalisé

La subvention peut atteindre 30% du montant des investissements, ceux-ci devant être au minimum de 4 000€ HT. Pour les artisans et commerçants des quartiers prioritaires de Chamiers et de la Boucle de l'Isle, les aides sont majorées. Pour savoir comment en bénéficier, la démarche est simple : il suffit de contacter le Pays de l'Isle en Périgord qui vérifiera l'éligibilité du projet et assurera le suivi administratif du dossier avec un accompagnement personnalisé pour chacun des candidats.

Contact : 05.53.35.13.53 | ocmr@pays-isle-perigord.com



Bardage bois et toiture végétalisée : le projet du cabinet Dauphins architecture prévoit une insertion douce du bâtiment dans l'environnement.

Autre innovation : deux box seront dédiés à l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises originaires des quartiers prioritaires (Chamiers et Boucle de l'Isle) : bienvenue à La Fabrique à entreprendre !

Créer son activité : un outil pour passer de l'envie à la réalisation

Monter sa boîte peut sembler compliqué. Avec "La Fabrique à entreprendre", tout sera facilité, à partir du moment où l'idée est là ! Piloté par la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux (MDE), cet outil s'adresse aux habitants de la Boucle de l'Isle qui auraient un projet de création d'activités, quel que soit le secteur ou le métier concerné. Objectif : proposer à ces créateurs un "guichet unique" qui aidera à franchir toutes les étapes du projet, jusqu'à l'hébergement dans l'un des box dédiés pour démarrer l'activité dans des conditions confortables. Pour cela, la MDE va assurer la coordination de tous les partenaires*1 susceptibles d'apporter une pierre à l'édifice : financement, choix du statut juridique, montage administratif, formations,... "En facilitant ainsi le parcours de création avec un accompagnement individuel, l'objectif est aussi de susciter l'envie d'entreprendre !", souligne Laurent Estime, directeur de la MDE. Autre spécificité locale de ce projet fédérateur : la MDE proposera un "plan rebond" si la création ne va pas à son terme. Il s'agira de ne pas rester sur un échec, mais de rebondir vers un autre projet, en mettant à profit toutes les compétences qui auront été acquises. Dès le second semestre de cette année, La Fabrique à entreprendre va être activée. "Cela nous laisse l'année nécessaire à l'accompagnement d'un projet avant la phase d'installation, qui coïncidera avec la mise en service de Cap'Artisans, en septembre 2019", ajoute Laurent Estime. Avis aux habitants porteurs d'idées qui peuvent dès à présent se faire connaître !

Contact : Maison de l'Emploi du Grand Périgueux, 05.53.06.68.20

*1 À savoir : La Fabrique à entreprendre est une marque créée par la Caisse des dépôts qui finance le dispositif avec l'État, la Région et le Grand Périgueux. Le pilotage est confié à la MDE qui va coordonner les partenaires opérationnels (Adie, Coop'Alpha, BGE, chambres consulaires, Initiative Périgord, Aquitaine active, CSDL et Pôle Emploi) qui interviendront chacun avec leurs compétences spécifiques dans le parcours de création d'entreprises.

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEUX-CHAMIERES)

► Le FISAC et l'OCMR viennent d'arriver sur le secteur de notre commune. Véritable coup de pouce pour les professionnels qui souhaitent investir dans la rénovation ou l'équipement, les subventions allouées peuvent couvrir jusqu'à 30% du projet professionnel. Les intéressés peuvent se renseigner auprès d'Audrey Hourticq, au Pays de l'Isle en Périgord, à Coulounieix-Chamiers.

► Les commerçants voulaient organiser un nouveau « jeu dans la ville » pour Pâques, mais suite au mauvais temps qui n'incite pas à la promenade dans nos rues, celui-ci est reporté au mois de juin. Surveillez les vitrines des commerçants pour tenter de gagner des lots !

Contact : 06.46.21.87.92 | aicc24660@gmail.com

Bienvenue à

APG Contrôles Bâtiment Spécialistes du diagnostic immobilier



Créée en 2003 à Périgueux, l'entreprise spécialisée dans le diagnostic immobilier a opté pour un emplacement stratégique sur l'avenue Winston-Churchill où elle s'est installée en octobre dernier. "Nous réalisons plus de 2500 expertises par an sur le département, et notre réseau s'étend également sur les départements limitrophes", souligne Antoine Gallois, fondateur de l'enseigne avec son père. Composée de 9 personnes, la structure intervient auprès des professionnels et particuliers pour réaliser tous les diagnostics avant vente ou location, les contrôles amiante et plomb ainsi que les études thermiques, les tests de perméabilité à l'air et les labellisations de bâtiments neufs suivant la RT 2012.

Contact : APG Contrôles Bâtiments

Tél. 05.53.09.77.43 | www.apgdiag.com
Service commercial : 07.86.11.11.64 | apg.diag@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 8h-19h

Infos



Eco-lotissement Les Jardins de Bellevue : frais de notaire offerts* jusqu'en octobre

Les Jardins de Bellevue se transforment et prennent vie : les voiries principales ont été aménagées, des plantations (arbres fruitiers, champêtres et massifs de vivaces) ont été réalisées, de nouvelles constructions sortent de terre. Une quarantaine de lots est encore disponible : bienvenue à tous ceux qui souhaiteraient construire une maison qui leur ressemble, dans un lieu de vie respectueux de l'environnement et à proximité immédiate de tous les services utiles à la vie quotidienne ! Jusqu'en octobre 2018, *la valeur des frais de notaire est déduite du prix de vente du terrain.

Projet détaillé et en images sur www.coulounieix-chamiers.fr

Contact : services Techniques, Philippe Tougne, 05.53.35.57.30 | p.tougne@coulounieix-chamiers.fr ou Laetitia Delfau, 05.53.35.57.61 | l.delfau@coulounieix-chamiers.fr

Théodore Maison de peinture Une gamme de produits naturels



Théodore Maison de Peinture a pris la succession des Peintures Marcus il y a 3 ans. Comptant 40 agences en France, l'entreprise propose des revêtements de sols et muraux, mais aussi une large gamme de peintures toutes fabriquées dans le nord de la France. Depuis l'été dernier, elle se démarque avec des peintures écologiques. "C'est une gamme naturelle, bio-sourcée à 95% à base d'algues vertes, destinée à un usage intérieur", précise Karine de Naples, responsable de l'accueil. Elle propose également

des peintures conçues pour améliorer le confort thermique, et donc générer des économies d'énergie. Les 3 salariés de l'enseigne, située route de Bergerac, proposent leur expertise et leurs conseils aux particuliers et professionnels.

Contact : Théodore Maison de peinture

Tél. 05.53.53.61.23
perigueux@theodore.fr
www.theodore.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h

En bref

► L'ACTUALITÉ À CRÉ@VALLÉE

NORD : des travaux de construction d'un nouveau local pour GRDF ont démarré, dans le prolongement de Patàpain et de l'hôtel le 15. Devant ce nouveau local, une route va être réalisée pour desservir deux autres parcelles pour lesquelles des contacts ont lieu pour deux nouvelles implantations..

► ...ET SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA RAMPINSOLLE :

le SMD3, Syndicat mixte de gestion des déchets ménagers, va agrandir ses locaux afin de valoriser plus et mieux les déchets recyclables. La société ETPM vient d'acquiescer un terrain de 4 500 m² contigu au sien, pour pouvoir se développer. Spécialisée dans les travaux publics (installation réseaux d'énergie, enfouissement de réseaux, installation et maintenance éclairage

public), elle est installée à la Rampinsolle depuis 2007 et compte 17 salariés.

► **1, 2, 3 EMPLOI** : la Mission Locale du Grand Périgueux propose aux jeunes Colomniérois qu'elle suit de participer à l'action "1, 2, 3 Emploi", du 12 au 14 juin prochain. Dans l'esprit du Café Emploi organisé en 2017, ce nouveau rendez-vous a pour objectif de mettre à leur disposition des outils pour lever les freins liés à l'accès à l'emploi. Il se terminera par une simulation d'entretiens d'embauche, avec des employeurs majoritairement basés sur la commune. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire dès à présent auprès de leur référent ou auprès de Catherine Prestat, référente de l'action sur le quartier prioritaire de Chamiers, au 05.53.06.68.20.

40^{ème} anniversaire du Cocc Foot

Depuis 1978, ce sont près de 5000 licenciés qui ont couru sur les pelouses du Cocc Foot... Ça se fête !



Équipe seniors A - 1978

Le football colomniérois s'appuie sur 80 années de passion car c'est en 1938 que le football prit ses marques sur la commune. Après une trêve durant la seconde guerre, l'histoire sportive reprit son cours, jusqu'à la naissance du Cocc Foot en mai 1978.

Aujourd'hui, ce sont 15 éducateurs formés et diplômés qui encadrent les différentes équipes du club, de 6 ans jusqu'aux 3 équipes seniors (dont une féminine). Au-delà du sport, le club est un acteur incontournable pour valoriser la diversité, la mixité et les valeurs citoyennes. Ce sont ces mêmes valeurs et ce passé que les organisateurs souhaitent mettre à l'honneur durant cette journée d'anniversaire. Ils comptent donc sur les licenciés d'hier et d'aujourd'hui pour venir partager ce moment de sport et de convivialité. Le programme débutera à 10h30 avec des matchs de toutes générations, puis se poursuivra autour d'un repas. L'après-midi sera consacré à la pétanque avec un tournoi entre convives.

Samedi 9 juin | Stade Pareau

Informations :

Pascal Duprat (président du Cocc foot) | 06.59.79.02.10
Christian Moreau (président du Cocc) | 06.86.86.48.69

Éducation

FCPE Dordogne



Martine Capot, présidente de la FCPE Dordogne

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de la Dordogne s'est implantée sur la commune.

L'équipe de la FCPE Dordogne est installée depuis le printemps dernier à la résidence Jean-Ferrat, rue Henri-Dunant, à côté du Dojo. Partenaire privilégié de l'Éducation nationale, l'association compte plus de 5400 adhérents sur le département. Au-delà de la traditionnelle "Bourse aux livres", ses membres interviennent dans l'accompagnement des échanges entre parents et établissements, et ce de la maternelle jusqu'à la terminale.

Résidence Jean-Ferrat, rue Henri-Dunant
Horaires : 14h à 17h le lundi, mercredi et jeudi
Contact : 05.53.08.90.42 | fcpe24@wanadoo.fr
fcpe-cdpedordogne.fr

Les Crêtes du Cocc : 10 ans !

"La course des 3 châteaux" fête ses 10 ans cette année. Pour l'occasion, elle se déroulera en soirée et l'inscription est gratuite.

Les 62 licenciés du Cocc Athlétisme convient les coureurs à venir les rejoindre pour cette 10^{ème} édition des "Crêtes du Cocc" qui se déroulera le samedi 30 juin sur le territoire communal.

Cette édition sera la seule course hors stade gratuite parmi les 74 qui comptent le département pour l'année 2018 ! Au programme : courses de 10,7 km, 20,7 km et courses enfants.

Une randonnée "gourmande" de 10,7 km sera également proposée, avec une participation de 5 €.

Après l'effort, le Cocc Athlétisme invitera les participants à prolonger la soirée avec une "Pasta party" (8 €) pour fêter dignement cet anniversaire.

Samedi 30 juin, départ à 19h | Stade Pareau

Inscription en ligne : www.chronom.org | www.ikinoa.com
Informations : Laurent Lafont, 05.53.09.21.84 | 06.10.95.14.51
lafont.l@neuf.fr | www.coccathe.fr



Radio

Radios Libres en Périgord



Studio de diffusion RLP - Stade Pareau

La radio périgourdine a déménagé ses studios au stade Pareau.

L'association qui compte 3 salariés, 3 jeunes en service civique et plus de 45 animateurs bénévoles s'est installée dans l'ancien appartement du stade Pareau, mis à disposition par la mairie. Parallèlement, des travaux réalisés sur l'antenne ont permis d'étendre la portée d'émission à 60 km (sur 102.3Mhz). RLP poursuit sa programmation riche de plus de 50 émissions par semaine dans des conditions de travail plus confortables. L'équipe reste proche de la population locale pour laquelle elle œuvre quotidiennement.

Stade Pareau, rue Jean-Bouin
Contact : 05.53.46.80.24
radioslibresenperigord@orange.fr
www.radioslibresenperigord.com

En bref

► **INTERNATIONAL** : Le Centre d'échanges internationaux (CEI) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et la culture françaises. Pendant la durée du séjour, les jeunes sont hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche. **Contact :** Isabelle Serafin, serafinisabelle@orange.fr 05.53.35.43.12

► **LE FLEP** propose une nouvelle activité : l'origami, art japonais du pliage de papier. **Contact :** Isabelle Pene, 06.83.34.14.52 | www.flep.net isabellepene@gmail.com.

► **RECHERCHE COCE 14-18** : Le Comité d'Organisation du Centenaire de la Guerre 14-18 prépare sa dernière exposition commémorative. À cet effet, un appel est lancé pour collecter des documents, photos, revues, cartes postales ou objets qui viendront enrichir l'exposition. **Contact :** Serge Lefeuve, 06.89.16.08.33 | plus d'infos : www.coulounieix-chamiers.fr



Les ateliers participatifs permettent à chacun d'exprimer ses besoins et attentes et de contribuer à la construction globale du projet de transformation du quartier.

Renouvellement urbain

Des ateliers pour imaginer le parc urbain avec les habitants

Le projet de renouvellement urbain "Chamiers, cœur de ville - 2025" se précise. Outre la 3^{ème} réunion publique organisée le 5 avril dernier, la concertation avec les habitants se poursuit. **Objectif : transformer le quartier avec la participation de ceux qui y vivent.**

Les habitants ont été nombreux à participer à la réunion publique destinée à présenter le projet de renouvellement urbain dans une version plus aboutie. Tenant compte des recommandations de l'Anru, principal financeur du projet, il combine de manière équilibrée la transformation de l'habitat (réhabilitation de logements et déconstruction partielle en faveur d'une nouvelle offre sociale et privée), l'aménagement des équipements et espaces publics (restructuration de l'espace Jules-Verne, création d'une Maison de quartier, construction d'un gymnase municipal, aménagement du parc) et le développement de l'économie et de l'emploi (construction du pôle artisanal Cap'artisans et création de la Fabrique à entreprendre (voir p.10), redynamisation de l'offre commerciale). "Ce projet d'envergure, soutenu par tous nos partenaires, va transformer durablement l'espace Jacqueline-Auriol et notre cœur de ville, dans le respect de la mémoire et de l'histoire du quartier. Il s'articule autour de l'idée d'un parc urbain agréable à vivre, facile d'accès et bien connecté à tous les services environnants", détaille Mireille Bordes, adjointe chargée de la Politique de la ville et de l'habitat. C'est sur ces derniers aspects que porteront les deux prochains ateliers participatifs. "La municipalité est très attachée à la mise en œuvre d'une concertation de qualité qui associe tous les habitants et le Conseil citoyen. Je les remercie chaleureusement pour leur grande implication", ajoute Mireille Bordes.

Rendez-vous le 5 mai et le 6 juin à la Maison du projet

Dans la continuité du premier atelier participatif organisé en juin, deux nouveaux temps d'échanges, assortis de déplacements sur le terrain, sont proposés pour imaginer collectivement le quartier de demain.

. **Jeudi 3 mai à 17h** : autour du thème "le quartier dans la ville", les participants seront invités à réfléchir aux connexions existantes, à améliorer ou à créer pour que le quartier soit bien relié à son environnement (commerces, centre social, jardinots, futurs aménagements sur le camp américain...).

. **Mercredi 6 juin à 14h30** : il s'agira d'imaginer les aménagements utiles aux déplacements doux et à la convivialité pour que le quartier soit "un parc pratique et praticable". En parallèle, les enfants seront invités à participer à un atelier "maquettes 3D" et à partager un goûter !
À noter : comme l'an dernier, les enfants de l'école Eugène-Le-Roy sont pleinement associés aux évolutions à venir via des ateliers d'urbanisme. Les ateliers "Chamiers d'hier" (cf Ma Ville n°91) ont repris avec les CE2 et les ateliers "Chamiers d'aujourd'hui" ont été lancés avec les CM1. Initiation aux notions d'urbanisme et réalisation de maquettes en 3D sont au programme de ce nouveau cycle. **Objectif : aider ces jeunes acteurs du quartier à comprendre le passé pour mieux imaginer l'avenir de leur cadre de vie.**

La Maison du projet, lieu d'information et de partage d'idées

Située rue Gisèle-Feyfant, la Maison du projet est un lieu d'information permanent et de partage d'idées, dédié au projet "Chamiers cœur de ville 2025". Elle est ouverte à tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 15h à 18h, ainsi que 2 samedis par mois de 10h à 12h30... n'hésitez pas à pousser la porte, ou à consulter la vitrine tactile accessible depuis l'extérieur 24h/24 !

* Anru : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Atelier et chantier d'insertion

3S forme aux métiers de demain

Depuis l'été dernier, l'association 3S complète son action auprès des personnes éloignées de l'emploi avec un nouvel établissement spécialisé dans la valorisation, le traitement et la collecte des déchets.

Depuis de nombreuses années, l'association 3S assure un accompagnement socio-professionnel des demandeurs d'emploi via des services proposés aux particuliers (travaux ménagers, espaces verts, bricolages divers), aux collectivités et aux entreprises. Avec la création de l'Atelier et chantier d'insertion (ACI), 3S dispose d'un outil supplémentaire pour diversifier son offre d'insertion.



Le travail effectué sur l'espace public par les équipes de 3S dans le cadre de la convention avec la mairie est très apprécié des habitants.

Ce nouvel établissement permet d'accueillir des personnes plus éloignées de l'emploi en leur proposant un contrat de 20 à 35h hebdomadaires, pour réaliser des missions en équipe. L'encadrement technique des équipes a aussi pour objectif d'accompagner chacun dans la construction d'un projet individuel. "Le passage par l'ACI doit être une première marche vers l'emploi en autonomie", soulignent la présidente Dominique Cruzal et le directeur Fabrice Amblard. Installé dans l'ancien Mutant, l'ACI bénéficie par ailleurs de la proximité du centre social Saint-Exupéry et du centre médico-social, partenaires locaux privilégiés dans l'accompagnement des personnes. Depuis juillet dernier, 9 personnes ont été recrutées en contrat d'insertion, ainsi que 2 salariés permanents pour l'encadrement technique.

Un positionnement sur des métiers d'avenir

Les équipes assurent pour les collectivités et les entreprises la collecte des encombrants, l'entretien des espaces urbains, le démantèlement des déchets et leur valorisation en déchèterie, la manutention d'archives, la collecte de papiers de bureau ou encore de biodéchets. Outre l'accompagnement social, l'ACI propose ainsi d'acquérir des compétences en lien avec des métiers amenés à se développer. "Le travail autour des déchets et de leur réduction va au-delà de la simple idée du nettoyage : c'est aussi un enjeu sociétal qui peut faire émerger des vrais projets économiques", ajoute Dominique Cruzal. À terme, l'association envisage d'élargir son activité autour de la thématique de la réutilisation de certains déchets.

Contact : Association 3S,
05.53.46.69.27 | www.association3s.fr

Infos

► **Le centre social Saint-Exupéry fête ses 20 ans !** Pour l'occasion, cinq jours de festivités sont proposés, du 11 au 15 juin. **Objectif :** permettre aux 800 adhérents comme à tous les Colomniérois de découvrir les multiples activités développées par les 7 pôles du centre social, à destination de tous (des tout-petits de moins de 3 ans jusqu'aux seniors). Pour cela, tous les ateliers ouvriront leurs portes et chacun pourra venir s'essayer aux activités de son choix. Trois temps forts organisés en soirée marqueront aussi la semaine... Pour tout savoir sur ce programme d'anniversaire concocté avec la centaine de bénévoles du centre social : 05.53.45.60.30 | www.saintexupery.centres-sociaux.fr

Les conseils du pôle médiation

Les bonnes résolutions

Quand au Printemps les beaux jours, favorisent les amours
Et les travaux du jardin, n'oublie jamais ton voisin
Bannis les moteurs thermiques hors des horaires fatidiques ⁽¹⁾
Et respecte son repos pour qu'il soit frais et dispos
Préfère la brosse en chiendent au Karcher horripilant
C'est meilleur pour la santé et la vie en société
Souviens-toi que le brûlage des déchets verts n'est pas sage
Et qu'il est même interdit, pense à la déchèterie ⁽²⁾
Multiplier les fauchages d'orchidées et fleurs sauvages
Ne plait pas aux papillons, aux abeilles et aux bourdons
Que la biodiversité s'épanouisse en liberté
Foin du triste et court gazon qui rebute les grillons
Lorsque tu peux te pencher assez bas pour désherber
Préfère toujours ta main à l'herbicide assassin
Et si le printemps festif rend ton chien intempestif
D'un collier sans hésiter, freine ses velléités
Profite des bruits paisibles, de la Nature impassible
Il n'y a plus aucune urgence, dès que règne le silence.

1- Les travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur bruyants (tondeuses, tronçonneuses, karchers, ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
2- La déchèterie de Pareau, située avenue Édouard-Michel, est ouverte aux horaires suivants : mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture lundi, vendredi et dimanche). Pour rappel, le brûlage des déchets végétaux est interdit. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Contact :

secrétariat du maire, 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr

Eco-gestes

Fleurir son trottoir... c'est le moment !



D'autres initiatives participent à l'embellissement du cadre de vie. Ci-dessus : fleurissement d'un espace rue Gisèle-Feyfant, avec l'Amicale des Locataires de Chamiers, l'équipe des espaces verts et Grand Péri-gueux Habitat ("atelier à ciel ouvert").

Au printemps 2016, la municipalité a lancé une opération de fleurissement des cheminements sur la voie publique, invitant les Colomniérois à participer. Le principe est simple ! Les habitants qui souhaitent fleurir leur trottoir peuvent faire appel aux services techniques : après étude de faisabilité (respect des réseaux, calendrier des chantiers...), deux fosses sont creusées devant eux pour y planter une plante vivace qu'ils pourront choisir parmi la vingtaine d'espèces proposées.

Les interventions se déroulent en mars et avril (également en octobre selon la disponibilité des plantes). C'est donc le moment de s'inscrire ! Ce fleurissement, lancé dans plusieurs villes en France, a séduit pour le moment une vingtaine de Colomniérois. Cette 3^e saison d'intervention verra peut-être le nombre de personnes intéressées s'accroître... ce que la municipalité souhaite ! En effet, au-delà de participer à l'amélioration du cadre de vie commun, cette action vise aussi à créer des cheminements agréables pour tous et ainsi inciter aux déplacements doux. C'est également une manière de favoriser les échanges, entre voisins et avec les employés municipaux, tout en respectant la nature et la biodiversité sur la commune ! Toutes les informations concernant cette opération de fleurissement collective figurent sur le site de la ville www.coulounieix-chamiers.fr : charte, conseils d'entretien, formulaire en ligne...

Contact : Atelier des Services techniques, 06.31.02.32.33
technique@coulounieix-chamiers.fr

ÉTAT-CIVIL

DU 10/09/2017 AU 21/03/2018

Mariages : Abdellah KARRAD et Fatna ELHADDIOUI, le 18/11/17 ; Jean MOISSAT et Jocelyne TILLOT, le 25/11/17 ; Vincenzo ALFANO et France CARAMBATA, le 16/12/17 ; Eva BARTHÉLÉMY et Charline PAGEOT, le 23/12/17 ; Michel BARROS DE MOURA et Anthony RYNDERS, le 27/01/18.

Naissances : Faustine de FLAUJAC, le 02/10/17 ; Louca RODRIGUES ANTOS, le 03/10/17 ; Muhamed ELEZI, le 05/10/17 ; Sofia MARTIN, le 05/10/17 ; Lucie MERLET, le 07/10/17 ; Matthew MASQUELIER, le 08/10/17 ; Abdou RAKIB, le 15/10/17 ; Capucine LAFON, le 23/10/17 ; Ilane, Amir AIRZEM, le 03/11/17 ; Nelya BETTOUCHE, le 18/11/17 ; Marceau FERENT SERGENT, le 20/11/17 ; Zinedine HAMAD, le 21/11/17 ; Maïana PEYRONNY, le 28/11/17 ; Jules CUMENAL, le 29/11/17 ; Nino JABOUR, le 06/12/17 ; Mohamed YOUSFI, le 15/12/17 ; Lally CALIN, le 26/12/17 ; Rosalina ALI, le 27/12/17 ; Nina LOPEZ, le 02/01/18 ; Shanna CABRILLAC, le 06/01/18 ; Sophia SALEMI, le 06/01/18 ; Anri AGALARYAN, le 13/01/18 ; Kiliano ABEISSOU, le 19/01/18 ; Robin REGNIER ABADIE, le 22/01/18 ; Ethan MANDAVIT, le 24/01/18 ; Alice DELPECH, le 06/02/18 ; Arthur FAURE, le 06/02/18 ; Louna JACQUEMENT

DEKEUKELAERE, le 07/02/18 ; Amine OULD AROUSSI, le 14/02/18 ; Elly PIBOYEU, le 28/02/18 ; Kenan COUSSANTIEN KAMBERI, le 18/03/18 ; Ibrahim REGAIEG le 18/03/18.

Décès : Patrick LE GUILLOU, le 10/10/17 ; Patrice ISAAC, le 17/10/17 ; Caroline LYNCH ép. BLONDEL, le 26/10/17 ; Alain MESPOULEDE, le 28/10/17 ; André NADAL, le 28/10/17 ; Bernadette LACHAUD vve DELAGE, le 12/11/17 ; Georges PERAIS, le 12/11/17 ; Simone PELISSIER vve NABOULET, le 18/11/17 ; Germaine EXPERT vve BRACHET, le 25/11/17 ; Madeleine GERVAIS vve SAUVE, le 12/12/17 ; Jacqueline BARDE vve DELSAHUT, le 16/12/17 ; Michel ROUBINET, le 16/12/17 ; Henri LACOTTE, le 27/12/17 ; Germaine REVELEN ép. LAPORTE, le 31/12/17 ; Armance DELBREL vve DUCOURTIEUX, le 10/01/18 ; Roland PUYDOYEU, le 11/01/18 ; Geneviève CHEVALIER ép. MEDALE, le 19/01/18 ; Soufiiane EL KHARBAOUI, le 19/01/18 ; Brigitte JOUBERT, le 28/01/18 ; Marcel MORAND, le 31/01/18 ; Renée BLANCHARD vve FOUGÈRE, le 06/02/18 ; Albert ROUFFINEAU, le 07/02/18 ; Michalina ZASADNA vve VERGNAUD, le 12/02/18 ; Josiane TESSIER, le 20/02/18 ; Roger BERGER, le 21/02/18 ; Ginette ROUCHEYROUX vve DONZEAUD, le 07/03/18 ; Jeannine BLASZYKOWSKI ép. VILLEDARY, le 10/03/18 ; Adeline LACOURARIE ép. LACOTTE, le 12/03/18 ; Madeleine LACOMBE vve MORAND, le 17/03/18 ; Jean EZEK, le 18/03/18 ; Rosario MARTINEZ NAVARRO vve MORA RODRIGUEZ, le 19/03/18 ; Henriette ADAM vve MORSCH le 21/03/18.

Majorité municipale

Groupe "Socialistes et Apparentés"

Des mesures ont été prises par le Gouvernement actuel : hausse de la CSG pour les retraités, baisse de l'APL, suppression de l'Impôt Sur la Fortune..., toutes assumées. Constat ? Elles se font encore au détriment des citoyens les plus fragiles et vont également pénaliser des communes comme la nôtre, aux caractéristiques particulières en matière de revenus, de situation familiale... Chaque Colomniérois(e) doit mesurer l'importance de l'enjeu pour l'avenir. La situation budgétaire de notre commune s'est nettement améliorée, ce qui est encourageant compte tenu des investissements prévus pour le bien vivre de notre cité (Politique de la ville, amélioration du cadre de vie, développement économique, etc..) Concernant le budget 2018, le groupe s'attache à poursuivre la réalisation d'économies dans tous les domaines (budgets de fonctionnement, désendettement...) et ce afin de répondre du mieux possible aux besoins de nos concitoyen(ne)s. Les priorités ont été déterminées dans cet objectif. Nous l'assurons.

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Macron frappe fort, bien plus que ses prédécesseurs : nouvelle république autoritaire, réduction des moyens des collectivités limitant d'autant la démocratie locale, recours aux ordonnances au plan social avec la loi travail et dépeçage de la SNCF. Le gouvernement se met « en marche » au service des plus riches pour lesquels il multiplie les faveurs avec un allègement de 5 milliards d'€ de l'Impôt Sur la Fortune. Il n'entend ni la détresse des personnels qui touche tous les EHPAD et les services d'aide à domicile, ni la colère des retraités qui s'expriment dans la rue. Partout en France, la mobilisation s'organise contre les effets de réduction de la dépense publique qui mettent le peuple sur les rails d'une libéralisation à marche forcée. Les élus communistes et front de gauche au conseil municipal apportent leur soutien à l'action du personnel de l'EHPAD Jean-Gallet comme aux Cheminots qui luttent pour la défense de l'emploi, du service public et des lignes ferroviaires en Dordogne.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

Les tenants de la croissance « à tout prix » et du consumérisme encensent l'e-commerce. Certes, d'un clic, il est possible d'acheter des produits fabriqués à l'autre bout du monde et à des prix cassés. Mais si les avantages paraissent immédiats et attrayants, les inconvénients sont réels et pervers. Acheter en Chine ou à Bordeaux transfère la clientèle de proximité vers les pôles sur-développés. Bouter nos commerces finit par créer du chômage localement, par fragiliser nos entreprises et par engendrer le départ de nos jeunes vers les métropoles. De plus, nos achats polluent en se déplaçant. Bien sûr, il n'est pas toujours possible d'acheter au prix local mais le chômage se paye « cash ». En effet, la hausse des impôts ou la réduction des services tendent à compenser la faiblesse de l'économie. De plus, lorsque l'emploi n'est pas au rendez-vous, le pouvoir d'achat diminue. En tant que « consommateurs », nous pouvons améliorer nos conditions de vie, rendre nos rues plus animées et notre territoire plus autonome. Pour cela, cliquons responsable et local !

Pour le groupe, Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

Dans deux ans, les élections municipales auront eu lieu. Quels seront les élus des Colomniérois ? Ceux qui ont appauvri les nombreux propriétaires depuis tant d'années avec des impôts très élevés ? Ceux qui ont fait des choix coûteux comme le lotissement Bellevue, le 2^e court de tennis couvert, une masse salariale hors norme, en négligeant l'entretien de nos rues et de notre patrimoine ? Ceux que la Cour des Comptes épingle sévèrement dans son rapport, y compris pour leur projet de redressement financier et administratif ? Ou alors, ceux qui projettent une gestion raisonnable de nos finances municipales avec une baisse des impôts et qui actuellement s'inquiètent du cofinancement obligatoire du Contrat de Ville (4 à 5 millions) pour l'espace Auriol. Ceci impactera notre budget pendant des années au risque d'augmenter encore les impôts et de négliger le reste de la commune. La vigilance s'impose pour éviter les erreurs du passé. 2020 sera l'heure des bilans et des projets d'Alternance.

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

Ville de Coulounieix-Chamiers

Les Tritons Swingueurs

Samedi
28 avril à 20h30

Concert Jazz-Swing

Vivien GAVIOTAKIS | Guitare
Didier BERGUIN | Contrebasse - Guitare
Dominique PERRY | Guitare - Chant



Photo : CH. FAURE

Dimanche
27 mai à 15h

Chansons & Poèmes

Les Étrangères



Manhattan Medea

Samedi
15 sept. à 20h30

Spectacle - Théâtre

Pièce de Dea Loher
Mise en scène par François Dragon



Entrée gratuite

Informations : Service Culturel, tél. 05.53.54.73.29

www.coulounieix-chamiers.fr